



Compte-rendu du comité directeur du 14 juin 2023

Réunion dans la salle du CAC, sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Membres du comité directeur présents

- André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, François GIGOT, Michel OZOG,

Membres du comité directeur absents excusés

- Guillaume FOUCHER, Loïc GIRARD, Nil SERIN

Adhérents

- présence ponctuelle de Cyrille VALLET (Responsable de la Section Drone)

Début de la réunion à 19h00

1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 15 mars 2023

Aucune remarque, compte rendu approuvé.

2 Point sur les adhésions

65 adhérents "validés"

+ 5 adhérents en attente de renseignement du questionnaire médical :

- ces adhérents en attente ont été relancés à plusieurs reprises par la FFAM et le CAC, encore cette semaine : tant que le questionnaire médical n'est pas renseigné, la licence n'est pas valide, et donc la pratique n'est pas autorisée, ni assurée.

3 Point financier de l'exercice débuté le 1^{er} octobre

Recettes : 11 796 € au 14/06/2023, pour un budget total annuel de 12 000 €.

Subvention de Chartres Métropole : 3 600 €

Adhésions 2023 : 6 607 €.

Revente de matériel aux élèves : 307 €.

Coupe Alpina : 235 €

Vente de mini-planeurs (Journée Portes Ouvertes de l'aérodrome) : 110 €

Remboursement des repas de la formation examinateurs QPDD : 130 €

...

Dépenses : 8 100 € au 14/06/2023, pour un budget total annuel de 12 000 €.

Reversement FFAM : 3 001 €.

Tonte de la plateforme de St-Germain : 924 € (dernières mensualités de la prestataire précédente) + 1 500 € (nouveau prestataire) : total 2 424 €

Location du rouleau pour la plateforme de St-Germain : 324 €

École : 281 €

Achats matériels divers (Polyclub et radio, canne à pêche, ...) : 205 €

Achat tableau et matériel d'affichage : 105 €

Achat boissons et nourriture pour, formation DGAC, entretien terrain, comité Directeur : 126 €

...

Trésorerie : 15 500 €

Commentaires :

À noter que la ligne internet qui n'avait plus d'utilité, a été résiliée (20 € par mois d'économie).

Téléviseur, pour les journées portes ouvertes ou le salon des associations : François Gigot et Michel Ozog proposent chacun de nous donner un téléviseur dont ils n'ont plus d'utilité ; taille de l'écran et compatibilité des raccordements à vérifier.

4 Activité des sections

* École et perfectionnement (les mercredis après-midi)

Construction en salle, et vol sur la piste de Champhol (3 séances) avec les Polyclub ; mais la zone d'évolution est très limitée, avec des arbres proches (d'où la canne à pêche pour récupérer des modèles perchés !).

Séances de vol à St-Germain : seulement 3 séances malgré le beau temps de ce printemps, à cause d'un fort vent de nord-est persistant pendant près de deux mois.

Radios Futaba en double commande pour les Easyglider, très sécurisant.

* Vol circulaire

Entretien régulier de la piste de Champhol (élimination des chardons et les ronces) par André Boix et son équipe. Quelques séances de vol seulement, en raison du fort vent.

Achat prévu d'un pulvérisateur et de produits ménagers (vinaigre, sel, et liquide vaisselle) pour lutter contre les ronces et les chardons.

* Indoor

4 à 6 participants réguliers.

La demande de renouvellement d'utilisation de la salle Fulbert pour la prochaine année scolaire, a été envoyée.

* Drone - Multirotors

Plusieurs séances d'entraînement pour préparer les compétitions de la saison, avec l'objectif de sélection aux championnats de France.

Accompagnement par Guillaume Pouillier d'un nouvel adhérent (Jean-Louis Robert), pour la prise en main de son drone de loisir.

* Planeur

La Coupe Alpina les 29 et 30 avril s'est parfaitement déroulée, à la grande satisfaction des concurrents, et des membres du CAC venus pour aider ou simplement regarder.

5 Séances de formation aux règles DGAC

Deux séances ont été réalisées dans la salle du CAC, les 1^{er} et 5 avril, avec une dizaine de participants, dont certains ont pu réaliser les formations ou récupérer les informations d'immatriculation en ligne.

Les différents modèles de l'école (Easyglider et Alpha-Club) sont immatriculés (Numéro de modèle, et numéro d'exploitant UAS), et les certificats correspondants sont dans les valises de terrain.

Très important : avant d'être pris en défaut par les autorités, il faut maintenant que tous les adhérents (et visiteurs) se mettent en règle pour voler à St-Germain :

- attestation de télépilote pour tous les pilotes de plus de 14 ans ;
- immatriculation de chaque modèle de plus de 800 g ;
- attestation d'exploitant UAS (Unmanned Aircraft System : aéronef sans équipage à bord), numéro unique pour chaque "propriétaire" de modèle ;
- numéro de modèle (si + de 800 g), et numéro d'exploitant UAS (y compris pour les moins de 800 g) visible sur chaque modèle concerné ; attestations (papier ou électronique) avec soi (le plus simple : une copie papier dans la caisse de terrain).

Se reporter au bulletin d'information de février 2023.

Si nécessaire, nous pourrons prévoir d'autres séances de formation dans notre salle.

6 Formation d'examinateur QPDD

Le 13 mai, la Ligue d'Aéromodélisme Centre Val-de-Loire (LAM-CVL) a effectué au sein du CAC une formation d'examinateur QPDD (Qualification de Pilote de Démonstration). Outre deux formateurs, il y avait 7 candidats dont 2 du CAC (Nil Serin et Étienne Bresson), 3 du club de Dreux (CAVB), 2 du club d'Illiers-Combray (ICAAR28).

Formation théorique le matin dans la salle du CAC, déjeuner sur place (pris en charge par la LAM-CVL), formation pratique l'après-midi à St-Germain, pour juger des vols de calibrage pour avion, planeur, et voilure tournante.

Tous les candidats ont été reçus.

À noter que les QPDD sont obligatoires pour participer à un SAPA (Spectacle Aérien Public d'Aéromodélisme : ce qui s'appelait précédemment une démonstration), mais aussi à une JPO (Journée Portes Ouvertes) avec des vols sur le terrain. Le SAPA nécessite une grosse préparation et des compétences (Directeur des vols formé et qualifié) ; une JPO à St-Germain serait plus facilement envisageable.

7 Journée Portes Ouvertes de l'aérodrome

Le 14 mai, les 5 associations aéronautiques de l'aérodrome de Chartres Métropole, dont le CAC, ont ouvert leurs portes. Passage important de curieux dans la salle du CAC : modèles divers finis ou en cours de construction, simulateur, diaporamas, modèles exposés à l'extérieur, vente de mini-planeurs en mousse, 3 ou 4 contacts intéressants, mais pas de suite pour l'instant.

8 Salle de l'aérodrome

Les différentes pièces de nos locaux ont été réaménagées et rangées (regroupement de toutes les armoires, identification des archives, dégagement de l'entrée, rangement du coin cuisine, ...) ; un tableau d'affichage sera prochainement installé dans l'entrée.

Chartres Métropole doit installer rapidement une serrure à code sur l'une des portes, ce qui permettrait de donner l'accès plus facilement à la salle, à ceux qui en auraient le besoin.

L'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) de la salle a été renouvelée le 12 avril 2023 (régularisation).

9 Plateforme de St Germain

Depuis la cessation d'activité de notre prestataire précédente (qui prenait sa retraite sans repreneur), c'est l'ESAT de La Loupe qui assure la tonte de la plateforme. Il y a déjà eu 4 passages, avec à chaque fois une prestation impeccable : tonte rase sur l'ensemble (hors zones de jachère), y compris sous et de part et d'autre des barrières.

Par ailleurs, les zones de jachère viennent d'être fauchées une première fois par un agriculteur, contre récupération du foin.

Cadenas de la barrière

Suite à plusieurs "pertes" du cadenas de la barrière d'entrée, nous demandons à tous de refermer le cadenas sur lui-même après ouverture de la barrière (ce qui n'est pas fait systématiquement comme constaté encore récemment). L'affichage suivant a été rajouté sur le support de verrou.

"Refermer le cadenas sur lui-même et brouiller le code, après ouverture de la barrière."

Ruches en bordure du terrain

Comme annoncé, quelques ruches ont été installées le long du bois, en bordure de la zone Drone Racing, par Antoine Pelletier : un affichage a été mis en place sous l'abri principal et sous l'abri Drone Racing, avec les contacts utiles en cas de problème.

Arrosage des arbustes le long du parking

Un petit geste pour la planète, et pour que les plus jeunes profitent dans quelques années d'une ombre rafraîchissante en plein été, merci d'avance aux volontaires de prendre 5 mn de temps en temps, pour arroser le gros marronnier et les petits arbustes le long du parking (et le petit chêne au début de la zone publique).

Enregistrement des arrosages sur une feuille sous l'abri principal.

10 Journée ALAT sur l'aérodrome de Chartres Métropole

Une trentaine d'adhérents ont demandé un badge d'accès pour la journée ALAT du 12 juillet, pour eux et souvent des membres de leur famille (conjoint et enfants), soit près de 70 personnes au total. Cette liste a été transmise au Capitaine en charge de toute l'opération, en espérant que la totalité de la demande soit acceptée.

Nous informerons tous les inscrits du résultat, et des modalités de déroulement : horaires, récupération des badges (personnes et voitures), dès que nous en saurons plus.

11 Salon des associations des 2 et 3 septembre

Comme les années précédentes, le CAC tiendra un stand les 2 et 3 septembre, sur le salon des associations. C'est l'occasion de nous faire connaitre et de recruter de nouveaux adhérents.

Mais c'est surtout l'occasion de nous montrer au milieu des autres associations de Chartres, pour justifier nos subventions indispensables à notre fonctionnement, et notre hébergement sur l'aérodrome. Pour cela, nous devrons être plus nombreux qu'en 2022 sur le stand tout au long de ces deux jours, pour montrer notre dynamisme et promouvoir les multiples facettes de nos activités.

Nous vous solliciterons prochainement en vue de cette organisation.

12 Meeting aérien de Chartres Métropole du 24 septembre

Ce grand meeting aérien du 24 septembre a été annoncé officiellement dans les magazines de Chartres et dans la presse. Suite au premier contact en début d'année, nous n'avons pas été sollicités à nouveau pour une démonstration en vol : cela dit, nous n'aurions pas été prêts compte tenu des exigences (notamment les QPDD, comme indiqué au paragraphe 6).

Par contre, nous serons sollicités pour participer à l'organisation physique : il y a d'ailleurs un lien en ligne (Meeting Aérien Chartres) pour se porter candidat à titre individuel.

13 Prochaine réunion

Date à définir.

Fin de la réunion à 22h00

Le Secrétaire de séance

Patrice CHARTIER



Le Président de séance

Étienne BRESSON

